ART. PREMIER N° CE74

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 janvier 2014

EXPOSITION AUX ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES - (N° 1635)

Tombé

AMENDEMENT

N º CE74

présenté par Mme Erhel

ARTICLE PREMIER

A l'alinéa 5, substituer au mot :	
« usagers »,	
le mot :	
« utilisateurs ».	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le terme usager est généralement utilisé pour désigner un usager de service public, or ici, il s'agit d'utilisateurs de services offerts dans la plupart des cas par des acteurs privés.